

## SNAPE

Syndicat National des Artistes  
et du Personnel d'Église

Cher(e) Adhérent(e),

**NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** aura lieu

le **LUNDI 24 JANVIER 2022** à 19H00

à la Crypte de l'Église Saint-Ferdinand-des-Ternes

23, rue d'Armaillé – 75017 PARIS

(Transport : métro Etoile, Argentine et Ternes ; bus 43)

### ORDRE DU JOUR :

Rapport moral

Rapport financier 2020/21 et budget prévisionnel

Élection des Conseillers

Questions diverses

### APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL :

**Les Conseillers actuels ont été élus en 2019. Certains d'entre eux se représentent, d'autres laissent leur place afin que l'équipe puisse se renouveler. Si vous souhaitez défendre nos professions, présentez votre candidature !**

Votre candidature peut se faire dans le BULLETIN ci joint, à nous envoyer AVANT LE 16 JANVIER 2022, uniquement par courrier électronique à [contact@snape.fr](mailto:contact@snape.fr)

Les obligations sanitaires seront respectées et ne permettent pas que cette AG soit suivie d'un buffet.

Pour faciliter une bonne organisation, merci de nous renvoyer ce bulletin AVANT LE 16 JANVIER 2022 uniquement par courrier électronique à [contact@snape.fr](mailto:contact@snape.fr)

Nous comptons sur votre présence !

NOM.....

Prénom.....

Je participerai à l'Assemblée Générale du 24 JANVIER 2022

Je ne pourrai participer à cette Assemblée du 24 JANVIER 2022

Je donne pouvoir pour agir et voter en mon nom à :

M.....

Je présente ma candidature au Conseil

DATE et SIGNATURE,

(précédées de la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »)

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de renvoyer ce bulletin,

- en l'attribuant à un membre du Conseil ou à un adhérent qui vous représentera,

- en vous assurant que votre mandataire sera présent.

**Les éventuels pouvoirs en blanc seront attribués par tirage au sort.**